



Le bois dans tous ses états



Ecluse de Sassegnyes

L'Avesnois est un territoire où les ressources naturelles sont aussi visibles dans l'architecture que dans l'activité des hommes. Héritiers d'un savoir-faire légué par tradition et par des générations d'artisans, ses habitants ont su extraire le meilleur des matériaux naturels, en développant des talents et des métiers. De multiples espaces forestiers y sont répartis et, en l'occurrence, la forêt la plus importante du département : la forêt de Mormal.

Le développement de l'artisanat s'explique par le fait que certains villages avesnois sont entièrement entourés par les bois, fournissant alors du travail à toute la population locale.

Autrefois, les habitants fabriquaient des objets utilitaires, des sabots, puis ils commencèrent à tourner le bois afin de concevoir des instruments liés au textile, industrie

alors en pleine expansion dans la région. Elle a aujourd'hui disparu mais il reste toujours en Avesnois des artisans et des artistes qui travaillent ce matériau et créent des objets décoratifs ou simplement... utiles !

Le musée des bois jolis de Felleries ainsi que des ateliers d'artistes vous ouvrent leurs portes et vous invitent à découvrir bois tournés, à Leval et à Felleries, ébénisterie et antiquités à Bersillies, sculpture à Recquignies, dans la douce odeur du bois qui se métamorphose, sans oublier le facteur d'orgues de Berlaimont ! Laissez-vous séduire par le savoir-faire, l'ingéniosité de l'outil, la beauté et la magie des gestes, qui avaient, et ont encore en commun, d'être faits avec ardeur et courage, donnant ainsi tout son sens à l'expression du bel ouvrage.

Travail du bois



à PIED dans le NORD

Avesnois



Toutes les informations pratiques mentionnées couvrent un périmètre de 10 km autour du circuit.

Activités et curiosités

Avesnes-sur-Helpe : Collégiale Saint Nicolas, Fortification (03.27.56.57.20)

Bavay : Musée du site archéologique départemental (03.27.63.13.95), visite de l'hypocauste sous l'Office (03.27.39.81.65), musée du 11 septembre 1709 (06.76.64.03.33 ou 06.13.91.37.84).

Grand-Fayt : Visite du moulin sur rendez-vous (03.27.59.40.18)

Parc naturel régional de l'Avesnois : Grange dimière, espace de découverte, Point Environnement Conseil, Vitrine du terroir (03.27.77.51.60), jardin de Sylvie Fontaine (06.75.46.40.79)

Pont-sur-Sambre : Maison de Pays (03.27.67.54.70)

Taisnières-en-Thiérache : visite du moulin (03.27.56.57.20)

Manifestations annuelles

Bavay : Fêtes gallo-romaines 1er WE de juillet les années paires (03.27.39.81.65)

Hautmont : Corso Fleuri en juin (03.27.63.64.70)

Maroilles : « L'enfer vert », parcours VTT en mars (03.27.77.71.61), brocante en juin (03.27.77.74.84), fête de la Flamiche en août (03.27.84.74.18), « Maroilles- Val Joly VTT » en octobre (03.27.61.83.76)

Mecquignies : Fête médiévale en juillet les années impaires (03.27.39.81.65).

Pont-sur-Sambre : Cortège carnavalesque de la mi-carême en avril, « Artistes, Artisans » en mai (03.27.67.22.22 ou 03.27.39.81.65)

« Les Rendez-vous nature »

Découvrez la faune et la flore du département grâce aux sorties guidées gratuites du Conseil Général du Nord (brochure disponible au 03.20.57.59.59)

Hébergements-Restauration

Pour des hébergements et lieux de restauration, informations et brochures disponibles dans les Offices du Tourisme et au CDT Nord. Pour réserver à la « dernière minute » un hôtel ou une chambre d'hôtes « Résa Chambres » (0.892.16.18.20)

Renseignements

Office de Tourisme du Bavaais : 03.27.39.81.65

Office de Tourisme d'Avesnes-sur-Helpe : 03.27.56.57.20

Parc naturel régional de l'Avesnois : 03.27.77.51.60

Renseignements complémentaires

Comité Départemental du Tourisme

6, rue Gauthier de Châtillon - BP 1232 - 59013 LILLE Cedex - 03.20.57.59.59

Retrouvez toute l'information touristique sur le site du CDT :

www.cdt-nord.fr où cette fiche de randonnée est également consultable et téléchargeable gratuitement.



à PIED dans le NORD

Avesnois



N° 20

Circuit du Sart Bara Berlaimont - Leval - Sassegnyes

(8,5 ou 11,5 km - 2 h 00 à 3 h 00 ou 3 h 00 à 4 h 00)

Patrimoine sans frontière en Val de Sambre, Hainaut Wallon et Fagne de Soire



Cardère sauvage



Randonnée Pédestre

Circuit du Sart Bara : 8,5 ou 11,5 km

⌚ **Durée** : 2 h 00 à 3 h 00 ou 3 h 00 à 4 h 00

➔ **Départ** : Berlaimont : église Saint-Michel

🟡 **Balisage** : jaune

📄 **Carte IGN** : 2706 OT



Au cœur du bocage

L'avis du randonneur :

Ce circuit relie la Sambre champêtre à la forêt domaniale de Mormal et traverse entre deux la ceinture bocagère. Elle emprunte donc divers chemins et routes et traverse un paysage varié. Le patrimoine naturel et fluvial anime une grande partie du parcours.



Rédactrice : Fanny Fouquet - Création : Penez Edition - Lille

Crédit Photos : 1 - 3 : P. Cheuva - 2 : P. Houzé - 4 : C. Desoubry.

Circuit du Sart Bara

(8,5 ou 11,5 km - 2 h 00 à 3 h 00 ou 3 h 00 à 4 h 00)

Départ : Berlaimont : église Saint-Michel

Berlaimont joua un rôle historique important. Les Seigneurs de Berlaimont étaient, en effet, chambellans héréditaires des Comtes du Hainaut, Charles de Berlaimont fût même ministre de Charles Quint (XV^e s.).

Mais le bourg, son église et son château furent incendiés en 1643 par le Grand Condé, avant d'être définitivement pillés peu avant la Révolution. Une des rues du village porte aujourd'hui le nom de Gilles-de-Chin. Ce conseiller de Baudouin IV du Hainaut aurait vaillamment combattu un dragon qui sévissait sur les terres de Wasmes, en Belgique. La légende se perpétue, chaque année à Berlaimont, avec le cortège folklorique du Bouzouc.

Surmontée d'un clocher à bulbe, l'église Saint Michel (1671) sera le point de départ de votre randonnée.

1 Suivez la rue Fernand Thomas puis traversez la place de la Poste pour arriver face à l'Hôtel de ville. Continuez à droite le long de la RD 32 et descendez jusqu'à la gare. Empruntez la passerelle pour traverser la voie de chemin de fer.

2 Après la passerelle, poursuivez à droite et contournez les bâtiments d'usine. Au contact avec la voie ferrée, suivez à gauche le chemin des Hayzettes. Pénétrez

Suivez le guide !

Des flèches, des bornes de jalonnement ou des marques de peinture sont disposées le long du circuit.



Echelle : 0 275 550 m

au cœur du bocage et notez les essences qui composent les haies champêtres - charme, églantier, aubépine, ronce....

3 A la borne en pierre surmontée d'une croix, empruntez à gauche la route du Sart Bara et, au croisement suivant, de nouveau à gauche le chemin de même nom.

4 Suivez le « Tour de l'étang ». Prolongez sur votre droite vers la Fontaine Sablée indiquée « Jablée » par un agréable chemin en impasse débouchant sur les prairies et la lisière de la forêt de Mormal. La fontaine est alimentée par des sources provenant de la forêt. Revenez sur vos pas, rejoignez la route, tournez à droite et continuez par le chemin du Capitaine jusqu'à l'intersection avec le chemin des Myrtils.

5 Prenez à droite. Ce chemin goudronné offre de belles perspectives sur le massif forestier.

6 Arrivé sur la RD 32, tournez à droite, traversez la voie ferrée puis la route, et descendez jusqu'aux berges de la Sambre. Passez l'écluse et suivez à gauche le chemin de halage pendant 6 km, jusqu'à la base nautique de Berlaimont. Aulnes, saules et peupliers composent la strate arborée le long de la Sambre. Vous apercevrez peut-être certains hôtes caractéristiques comme le Héron cendré, la Gallinule poule d'eau ou le Martin-pêcheur.

7 Traversez l'écluse puis la passerelle et remontez vers l'église par la rue du Moulin, la Grande rue et la rue de l'Église.

Variante 8,5 km

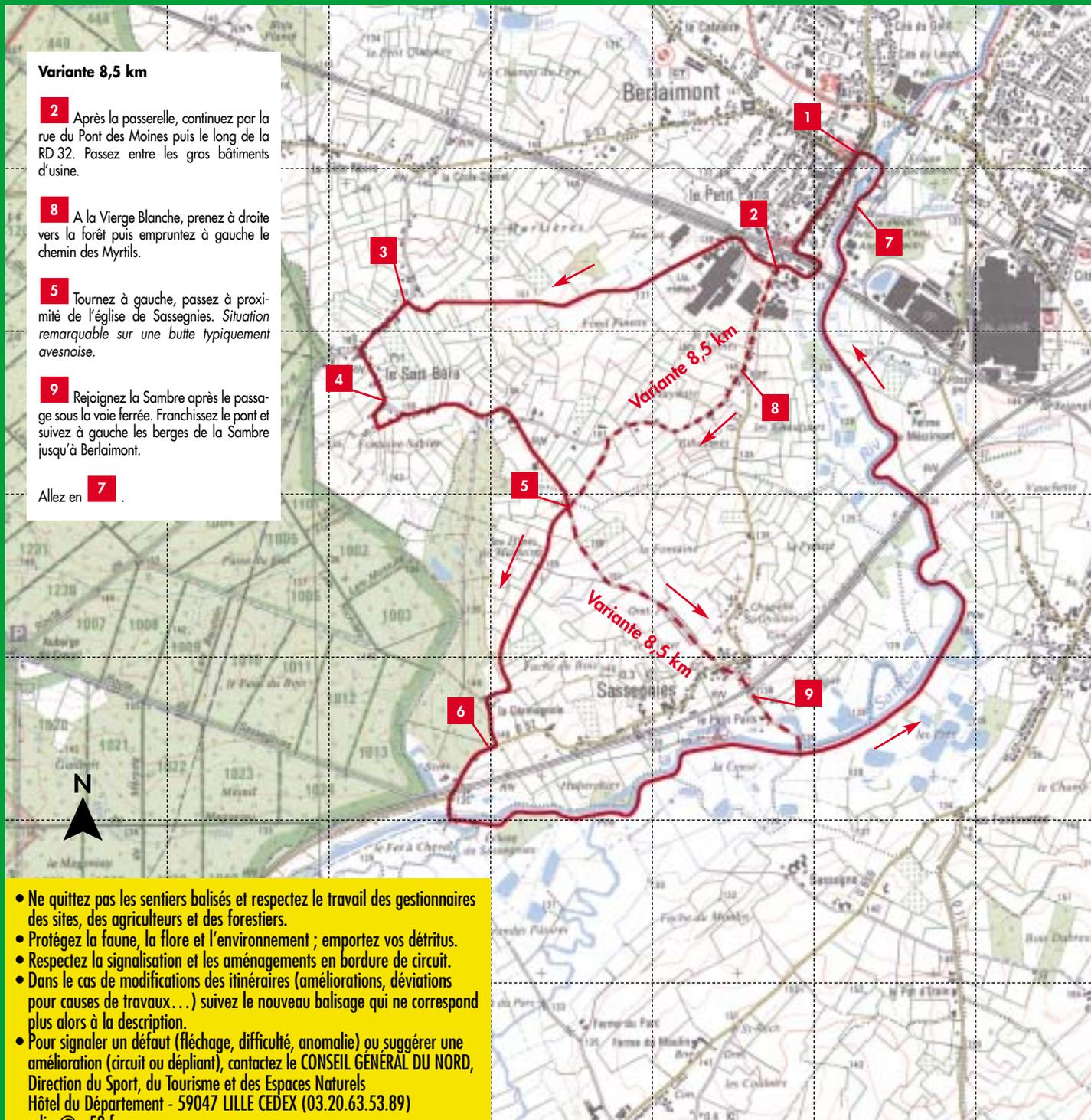
2 Après la passerelle, continuez par la rue du Pont des Moines puis le long de la RD 32. Passez entre les gros bâtiments d'usine.

8 A la Vierge Blanche, prenez à droite vers la forêt puis empruntez à gauche le chemin des Myrtils.

5 Tournez à gauche, passez à proximité de l'église de Sassegny. Situation remarquable sur une butte typiquement aversnoise.

9 Rejoignez la Sambre après le passage sous la voie ferrée. Franchissez le pont et suivez à gauche les berges de la Sambre jusqu'à Berlaimont.

Allez en **7**.



- Ne quittez pas les sentiers balisés et respectez le travail des gestionnaires des sites, des agriculteurs et des forestiers.
- Protégez la faune, la flore et l'environnement ; emportez vos déchets.
- Respectez la signalisation et les aménagements en bordure de circuit.
- Dans le cas de modifications des itinéraires (améliorations, déviations pour causes de travaux...) suivez le nouveau balisage qui ne correspond plus alors à la description.
- Pour signaler un défaut (fléchage, difficulté, anomalie) ou suggérer une amélioration (circuit ou dépliant), contactez le CONSEIL GÉNÉRAL DU NORD, Direction du Sport, du Tourisme et des Espaces Naturels Hôtel du Département - 59047 LILLE CEDEX (03.20.63.53.89) pdipr@cg59.fr

